SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

NOM DE L'AUTORITE CONTRACTANTE : Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A)

OBJET : Acquisition des huiles (moteur, hydraulique et transmission), liquide de refroidissement et lubrifiant dans le cadre du programme d'acquisition au profit de la SoNaMA S.A.

REFERENCE SIGMAP : F_SoNaMA_115014 (Plan de Passation des Marchés de la SoNaMA S.A version n°01 du 05 Février 2026).

AVIS N°.023/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du....02/03/....2026

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

IDENTIFICATION DE LA PROCEDURE : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) version n°01 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 05 février 2026.

2. La Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer le Programme National de Développement de la Mécanisation Agricole (PNDMA) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **d'acquisition des huiles (moteur, hydraulique et transmission) liquides de refroidissement et lubrifiants dans le cadre du programme d'acquisition au profit de la SoNaMA S.A (F_SoNaMA_115014).**

3. La Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir de lubrifiants automobiles et tracteurs et autres liquides nécessaires pour l'entretien et le fonctionnement des équipements roulants. **Les variantes ne sont pas admises.**

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) ; Email : secretariat.prmp@sonama.bj en copie henri.goudjinou@sonama.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **secrétariat permanent des marchés publics de la SoNaMA S.A sis à Ouidah à 1,500 km du poste de péage en venant de Cotonou, au 1er étage du bâtiment administratif , 3ème bureau à droite,** , Tél : **01 56 98 24 60**, les jours ouvrables de **08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes** dans la matinée et de **14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes** dans l'après-midi.

6. Le délai de livraison est de douze (12) mois.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises :

- **Capacité technique et expériences :**

Le candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Être une société de droit béninois spécialisée dans la fourniture de lubrifiants justifiée par le registre du commerce et du crédit mobilier ou les statuts ;

- Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et l'année en cours, au moins deux (02) marchés de fournitures de lubrifiants dont le montant cumulé est égal au moins à quatre-vingt millions (80.000.000) francs CFA Hors Taxes. Les soumissionnaires devront joindre à leurs offres les attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

- Disposer d'un agrément d'importateur ou de distributeur de lubrifiants en cours de validité délivré par le Ministère de l'Industrie et du Commerce du Bénin ;

- Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste / concessionnaire concerné ;

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

- Fournir le formulaire de renseignements sur le candidat.

- **Capacité financière :**

Le candidat doit fournir les preuves écrites qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- La présentation des états financiers certifiés des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés (OECCA) du Bénin ;

- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **quinze millions (15.000.000)** francs CFA prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habileté agrée en République du Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel à concurrence ;

ou

Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024), un chiffre d'affaires moyen d'au moins de **cent cinq millions neuf cent trente-deux mille deux cent quatre (105.932.204)** francs CFA. Le chiffre d'affaires annuel moyen doit être justifié par les états financiers demandés à l'Annexe A-3-2, point 1 selon le format recommandé et accompagnés du formulaire FIN-3.2.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents produits par le soumissionnaire dans son offre. L'inexactitude des mentions relatives aux capacités techniques et financières ou aux pièces demandées ou leur fausseté est sanctionnée par le rejet de l'offre, sans préjudice des sanctions prévues par les dispositions de de l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes :

- **Capacité technique et expériences :**

Le candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Être une société de droit béninois spécialisée dans la fourniture de lubrifiants justifiée par le registre du commerce et du crédit mobilier ou les statuts ;

- Disposer d'un agrément d'importateur ou de distributeur de lubrifiant en cours de validité délivré par le Ministère de l'Industrie et du Commerce du Bénin ;

- Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste / concessionnaire concerné ;

- Disposer d'un personnel d'encadrement dont les qualifications et expériences sont indiquées à la Sous-section C « critère d'évaluation et de qualification ».

- Fournir le formulaire de renseignements sur le candidat.

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

- **Capacité financière :**

Le candidat doit fournir les preuves écrites qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes portant le cachet de l'entreprise et les états financiers de celles qui ont moins de trois (03) années d'existence. Le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence dans la forme prescrite à l'Annexe A-3-2, point 1 ;

- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **dix-quinze millions (15.000.000)** francs CFA prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habileté agrée en République du Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel à concurrence ;

- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels d'une valeur en francs CFA de **quatre-vingt-cinq millions (85.000.000).** L'attestation devra porter l'objet du marché.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents produits par le soumissionnaire dans son offre. L'inexactitude des mentions relatives aux capacités techniques et financières ou aux pièces demandées ou leur fausseté est sanctionnée par le rejet de l'offre, sans préjudice des sanctions prévues par les dispositions de de l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 04/03/2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version

électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **secrétariat permanent des marchés publics de la SoNaMA S.A à Ouidah, au 1er étage du bâtiment administratif, 3ème bureau à droite à 1,500 kilomètres du poste de péage de Ahozon en venant de Cotonou, les jours ouvrables de 08 heures 00 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minutes à 17 heures 30 minutes, Tél : 01 56 98 24 60.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste normale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

NB : Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits rigoureusement sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leurs offres.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **secrétariat permanent des marchés publics de la SoNaMA S.A à Ouidah, au 1er étage du bâtiment administratif, 3ème bureau à droite à 1,500 kilomètres du poste de péage de Ahozon en venant de Cotonou** au plus tard le 26/03/2026 **à 10 heures précises. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

NB :

- **La présentation des offres devra se conformer aux prescriptions de la circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 relative aux modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin. L'offre technique et l'offre financière devront être présenté en deux (02) documents distincts et non en un document unique séparé par un intercalaire que ce soit l'original ou la copie ;**
- **La clé USB du soumissionnaire devra comporter quatre (04) fichiers à savoir :**
  - **L'offre technique ;**
  - **L'offre financière ;**

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

- **La garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie ;**
- **Le formulaire de renseignements relatifs à la candidature et ses annexes.**

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la SoNaMA S.A à Ouidah à 1,500 kilomètres du poste de péage de Ahozon en venant de Cotonou le** 26/03/**2026 à 10 heures 30 minutes.**

NB : Les représentants des soumissionnaires devront se munir d'un mandat de dépôt dûment signer par le premier responsable aux fins d'assister à la séance d'ouverture des plis accompagné de la copie de leur pièce d'identité (carte nationale d'identité, CIP, passeport) en cours de validité.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-sept (847.457) francs CFA.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Ouidah, le 02/03/2026

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
Société Nationale de Mécanisation Agricole
Personne Responsable des Marchés Publics
SoNaMA
BP

GOUDJINOU Kouessi Henri
La Personne Responsable des Marchés Publics de la SoNaMA S.A